

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à 17h30,  
le Bureau s'est réuni en séance ordinaire  
au siège communautaire (salle du Conseil),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Pierre DURIEUX).

**Présents** : MM. CIBERT Gilles, DURIEUX Pierre, JURY Gilles,  
POINAS Jean-Michel, SANTY Jean-Pierre, SABY François-Régis,  
PEYRARD Guy et SOUVIGNET Bernard.

**Excusé** : Néant.

**Absent** : Néant.

Nombre de membres :

En exercice : 8

Présents : 8

Ayant pris part au vote

(vote public) : 8

o Pour : 8

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

\*\*\*\*\*

M. CIBERT, Vice-Président, rappelle la délibération de  
l'Assemblée Communautaire n° DC/2020-06-29/19 du 29 juin 2020  
donnant délégation au Bureau de la Communauté de Communes, pour  
la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la  
préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et  
accords cadre qui peuvent être passés d'un montant compris entre  
90 000 € et 200 000 €, ainsi que toutes décisions concernant leurs  
avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ; y compris les  
conventions de groupement de commandes.

Il rappelle au Bureau que le marché actuel concernant la  
fabrication et la livraison de repas en liaison froide pour le service  
« portage repas à domicile aux personnes âgées » de la Communauté  
de Communes prend fin au 31 décembre 2023.

Il rappelle ensuite que les membres du Bureau ont décidé lors  
de la séance qui s'est tenue le 29 août 2023 de lancer une nouvelle  
consultation sur une durée d'un an afin de pouvoir évaluer les  
orientations de ce service.

Suite à cette décision, une consultation a été lancée le 18  
septembre 2023 avec un retour des offres fixé au 23 octobre 2023.

M. CIBERT présente alors le résultat de la consultation qui a été  
présenté lors de la Commission d'Ouverture des Plis qui s'est réunie le  
8 novembre 2023 et propose alors au Bureau l'attribution du marché à  
La Pièce du Boucher - SAS BOUCHERIE DOMINGUES - 23 route de  
Tence - 43400 Le Chambon-sur-Lignon.

LE BUREAU, après en avoir délibéré sans débat contradictoire  
et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide d'attribuer le marché susmentionné à  
l'entreprise la mieux-disante,

Date de convocation :

**Le 10 novembre 2023**

Date d'affichage :

**Le 10 novembre 2023**

**DECISION N° :**  
**DB/2023-11-15/20**

**OBJET DE LA SEANCE :**

**Portage de repas à  
domicile**

**Attribution du marché  
Année 2024**

**AR Prefecture**

043-244300307-20231115-DB2023111520-CC  
Reçu le 20/11/2023

- autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue et toutes les pièces s'y rapportant :
  - o LOT UNIQUE
    - SAS BOUCHERIE DOMINGUES
    - Repas complet : 6.82 € HT
    - Potage : 0.90 € HT
- dit qu'il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,  
Président,

Pierre DURIEUX,  
Secrétaire,



**AR Prefecture**

043-244300307-20231115-DB2023111520-CC  
Reçu le 20/11/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*